

Ce document exprime la concrétisation de notre projet éducatif et pédagogique, en tenant compte des besoins de l'école et de la lecture que nous, équipe éducative et membres du Pouvoir Organisateur, faisons des impératifs décrétaux.

La concrétisation de ce projet d'établissement, dans ce qui est et dans ce qui sera, nécessite la collaboration de tous les acteurs de l'école : les élèves, les parents, les professeurs, les éducateurs, les membres de la direction et les représentants du Pouvoir Organisateur.

Leur organe de concertation privilégié est et restera le Conseil de Participation.

Une évaluation des actions entreprises est faite annuellement. Cette évaluation fait l'objet d'un rapport qui est tenu à la disposition des différents intervenants, dont l'inspection.

Les lignes de forces actuelles de l'ISMA, telles que définies par la communauté des professeurs sont de

- « prendre en compte l'hétérogénéité culturelle et sociale des groupes » ;
- « susciter la créativité et l'esprit critique » ;
- « travailler à conduire chaque élève à son niveau d'excellence ».

Ce qu'il faut continuer à travailler, c'est de

- « progresser au sein des groupes de concertation » ;
- « assurer la continuité des apprentissages entre cycles et degrés » ;
- « prendre en compte les rythmes différents dans l'évolution de chacun ».

Les valeurs retenues restent l'autonomie et la solidarité.

C'est dans ce cadre que nous voulons promouvoir le développement de chacun au niveau intellectuel, affectif, social et spirituel.

Amener à l'autonomie et à la responsabilisation des élèves dans les apprentissages, prendre en compte l'hétérogénéité culturelle, conduire chacun des élèves à son niveau d'excellence.

En général

Les droits et devoirs des élèves par rapport à leur formation sont inscrits dans le Règlement des Études (voir documents).

Les droits et devoirs des élèves par rapport à leur comportement dans l'école sont inscrits dans le Règlement d'Ordre intérieur, appelé Code de vie. (voir documents).

Les élèves et leurs parents sont informés des échéances scolaires via le planning distribué en début d'année. Ces dates sont reprises à la deuxième page des bulletins.

Chaque élève individuellement est informé oralement et par écrit, de sa situation scolaire, par son titulaire, après chaque conseil de classe. Il est accompagné par le professeur dans la correction de ses copies. Celles-ci sont présentées aux parents lors des réunions de parents.

De l'orientation

L'école propose

- au D1, des activités complémentaires, par choix de l'établissement, de renforcement mathématique et langue moderne par semaine et des activités à choisir par l'élève parmi langues anciennes, théâtre, français pour non-francophones, socio-économie, activités scientifiques, technologiques, artistiques ou sportives,
- un enseignement de transition, dont l'objectif est de préparer aux études supérieures, universitaires et non universitaires, avec des menus à options simples (sciences économiques, sciences sociales, latin, grec, langues I, II et III, sciences 7, math 6+2, français 6, histoire 4, éducation physique 4) ou à options groupées (arts, biotechnique et éducation physique) ;
- un enseignement technique de qualification au D3 (filiales « technique sociale » et « animateur/trice »).

Au terme de la 6^e, ces formations aboutissent à l'obtention du CESS (Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur). La diversité des propositions vise à rencontrer la diversité des publics scolaires et concrétise donc notre souci d'hétérogénéité.

Le CPMS, les professeurs et la direction proposent oralement et par écrit des informations sur les filières organisées à l'ISMA et hors ISMA, autant pour le cursus secondaire que post-secondaire. Pour aider à l'orientation, le CPMS propose des tests d'intérêt aux élèves de 2^e et 6^e années.

Des réunions d'informations sont organisées à destination des élèves et de leurs parents à l'inscription en 1^e, en 3^e, en 4^e et en 5^e année. Les informations portent sur les choix d'options et sur les exigences de chacune de ces années d'étude.

Les élèves de 5^e bénéficient d'une information sur les métiers, organisée par le Rotary.

Les élèves de 5^e et 6^e techniques de qualification profitent de leurs stages pour tester leur motivation à exercer un métier et suivre la formation qui y conduit.

Pour les élèves de 6^e, ces informations sont complétées par celles, en école, des universités (le Centre d'Information et d'Orientation de l'UCL + un bureau décentralisé des FNDP) et de la Haute Ecole Blaise Pascal, notre partenaire dans le Luxembourg. Ces élèves ont encore la possibilité de visiter les Salons de l'Étudiant et de fréquenter les Journées Porte Ouverte, à raison de quatre demi-jours sur l'année, à condition qu'ils respectent les modalités d'organisation et de contrôle mis en place par l'école.

À travers les six années, les professeurs sont invités à pratiquer des activités qui suscitent la curiosité des jeunes sur les métiers.

De l'évaluation et de la remédiation

Les règles de l'évaluation sont précisées dans le Règlement des Études (voir Documents).

La remédiation est liée aux possibilités d'organisation que nous laisse la distribution du capital NTPP. Les principes de base sont, suivant les positions décrétales,

- de l'intégrer au cours le plus possible ;
- de cibler les enfants du D1, dans les branches principales : français, math, langues.

L'ISMA organise une 1^e et une 2^e années complémentaires.

Le choix du modèle de bulletin est fait suivant les critères

- de continuité dans le degré (un bulletin pour deux ans) ;
- de lisibilité pour les parents (notes chiffrées et commentaires) ;
- d'objectivité et de clarté ;
- de pondération suivant les objectifs pédagogiques poursuivis.

De l'infrastructure

Le site « ISMA » est vaste et ouvert. Il impose que les élèves apprennent, avec l'aide de leurs éducateurs et professeurs, à gérer cet espace et à y évoluer harmonieusement, en respectant les limites.

Le site « ISMA » offre de nombreuses possibilités qui permettent la pratique d'une pédagogie active et un meilleur service aux élèves :

- salles de sport (tennis de table, sports d'équipe, gymnastique, mur d'escalade, musculation), terrain de football, aire de jeux à l'extérieur, piscine ;
- salles de réunion (CDI, salle Champagnat,...) ;
- salles récréatives (salle de jeu des grands, salle des rhétos) ;
- salles d'étude ;
- salles de cours (labos de sciences – chimie, physique, biologie- , labo d'informatique, salles de géographie, de vidéo, ateliers d'art, de technologie, départements mathématiques, département langues, salle de répétition) ;
- centre de documentation et centre cyber-classe, ouverts tous les jours, de 7 h 30 à 16 h 00 ;
- imprimerie ;
- procure ;
- restaurant scolaire ;
- salle de spectacle et salle de répétition ;
- des possibilités encore à exploiter...

Participation des différents partenaires à la vie de l'école et ouverture au monde

De la participation des élèves

Chaque classe, en début d'année scolaire, désigne son délégué, par vote secret organisé par le titulaire.

Les délégués sont invités à participer aux réunions des délégués de leur année avec la direction et/ou l'éducateur responsable. Ils peuvent inscrire à l'ordre du jour tous les sujets qui les interpellent.

Les représentants élèves au Conseil de Participation sont élus au suffrage de tous les élèves de l'école, après dépôt des candidatures, présentation des programmes et affichage des noms des candidats. Les élections sont organisées par les élèves de 6^e année. Les candidatures sont réservées aux élèves de 4^e et 5^e années.

La liberté d'expression des élèves s'exprime à travers le VOX (journal) et l'ISMA-LIVE (spectacle).

Les élèves sont également invités à s'investir dans toutes les activités para-scolaires de l'école telles que la Journée Porte Ouverte et le Festival « L'ISMA brûle les planches à tous les degrés ».

De la participation des professeurs

Outre les organes de concertations institutionnalisés que sont le Conseil de Classe, le Conseil d'Entreprise, le Conseil de Prévention et de Protection au Travail et le Conseil de Participation, les professeurs de chaque discipline sont représentés par leur coordinateur de branche pour toute matière qui touche au pédagogique.

Le coordinateur de branche appuie sa réflexion et son action sur les avis échangés lors des périodes de concertation réservées dans l'horaire.

La participation est encouragée par la transmission de l'information via la circulaire de début de semaine (BBS et BT = « Bonjour, bonne semaine et bon travail »), les rapports des différents conseils et les AG.

De la participation des parents et des partenaires extérieurs

Il existe une Association des Parents.

Le partenariat avec l'Association des Parents est précieux et productif. Il se manifeste spécialement lors des réunions de parents et dans la réalisation de projets avec les élèves.

Nos autres partenaires privilégiés sont l'École Fondamentale de l'ISMA, l'Enseignement spécialisé de l'ISMA, CPMS libre d'Arlon, le Centre de planning familial, le Centre de Santé, la Maison de la Culture, le CEFA libre du Sud-Luxembourg, le service Émergence, le Service de Médiation scolaire en Wallonie, les éducateurs de rue, le SAJ, les Autorités communales, les responsables de la Zone de Police d'Arlon, la Haute Ecole Blaise Pascal, plus toutes les Institutions qui accueillent nos élèves stagiaires du qualifiant.

De l'ouverture au monde

Nos élèves sont invités à voyager :

- en 1^e et 2^e, lors de la Journée Nature organisée par leur titulaire de classe ;
- en 3^e, lors d'un voyage en Provence, organisé pour tous les élèves de l'année ;
- idem, en 6^e, lors d'un voyage pour une destination plus lointaine.

Nous leur proposons de tester leurs connaissances en langue : en 3e, excursion à Trèves ; en 5e, séjour en Angleterre, échange avec des étudiants néerlandophones, en 6e rallye langue à Cologne...

Nous les invitons à des formes de cultures moins scolaires : spectacles de jeunesse musicale, de théâtre (au moins un spectacle par année d'étude), visites d'expositions, d'entreprises... rencontres avec des avocats, journalistes, écrivains, chercheurs...) et à faire du sport (tournois de mini-foot le temps de midi, participation aux compétitions FRSEL et au Rhéto-Trophy)

Du développement de la spiritualité et du sens de l'autre

Le cours de religion est obligatoire.

Des journées de retraite et de réflexion sont systématiquement organisées pour les 5^e (un jour) et les 6^e (trois jours). À la demande, les élèves du D1 et D2 participent à des animations pastorales et/ou à des retraites.

Nous encourageons les initiatives de solidarité : Jeunes Magasins du Monde OXFAM, participation à l'opération de la Fondation Damien, marche parrainée et geste de Pâques pour les plus déshérités.

Le dernier vendredi avant les vacances de Pâques, nous demandons aux élèves du D3 de s'ouvrir à la différence et de montrer leur solidarité par le partage et l'écoute à travers la rencontre avec des témoins de la vie associative (La Clairière, Anorévie, Vie Libre, le Nid, Auschwitz, ...)

Les grandes fêtes liturgiques sont nos moments de respiration dans l'année.